



CGA des Prairies Fleuries – édition 2017
DELIBERATION DU JURY NATIONAL
Mardi 20 février à Paris (APCA)

48 candidats, représentant 44 territoires en France

5 catégories de parcelles sont ouvertes en 2017 (voir liste des candidats) :

- 1) Pâturage (exclusif) / Plaine et Piémont ou Montagne (8 candidats)
- 2) Pâturage (et fauche) / Plaine et Piémont ou Montagne (8 candidats)
- 3) Fauche (et pâturage) / Plaine et Piémont / Moyen (8 candidats)
- 4) Fauche (et pâturage) / Plaine et Piémont / Humide (13 candidats)
- 5) Fauche (et pâturage) / Montagne ou Haute Montagne (11 candidats)

Les membres du jury national 2017

- Pierre-Yves MOTTE, président du jury, APCA
 - Hugo DANANCHER, agriculteur dans l'Ain, lauréat du concours national en 2017
 - Sylvie GRANGER, agronomie et environnement, INRA AgroSup Dijon
 - Jean-Luc GAYET, agronomie, CA Loire Atlantique
 - Sarah MIHOUT, système d'élevage, Scopela
 - François PRUDHOMME, milieu naturel, CBN Pyrénées et Midi Pyrénées
 - Mathieu BOUTIN, agriculture-environnement, PNR Caps et Marais d'Opale
 - Joël BROYER, faune sauvage, ONCFS station Montfort
 - Jacques PICQUEE, apiculteur, enseignant en biologie, écologie (excusé)
- Secrétaires : Philippe Mestelan, Scopela ; Elodie Chauvet, APCA

Les critères pour évaluer les dossiers (voir règlement)

1. Le dossier est complet et apporte les éléments techniques nécessaires à sa compréhension
2. L'équilibre agri-écologique est marqué
3. Les pratiques de l'éleveur sont cohérentes avec ses objectifs et les enjeux du territoire

Prix d'excellence agroécologique

Catégorie 1 : pâturage (exclusif) – 4 candidats		
1 ^{er}	EARL la ferme de Savoyères <i>Le Piémont Nord du Parc du Vercors</i> Ovin viande, race Grivette, Bio, vente directe. 160 brebis. 46ha de prairies	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Grande parcelle hétérogène, biodiversité exceptionnelle. - La parcelle joue un rôle important en été pour finir les agneaux à l'herbe. La conduite au fil valorise bien la valeur alimentaire pour des animaux qui ont des besoins forts. Elle est bien intégrée dans le système d'élevage malgré les contraintes du milieu. - L'agriculteur s'investit sur cette parcelle, en cohérence avec la démarche générale sur la ferme. - Les animaux sont rentrés la nuit pour faire face au loup, qui rend difficile et stressant la volonté de faire pâturer au maximum.
2 ^{ème}	Luche Robert <i>Les prairies de la vallée du Gers</i> Bovin viande, race Gascogne, label veau de boucherie et Saveur Occitane 77ha de prairie, 0,8UGB/ha	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Le jury a apprécié le bon équilibre de la parcelle et son niveau de valorisation notamment pour la croissance des agneaux en été. Les pratiques contribuent à la qualité des eaux et à la réduction des risques lors des inondations. - La gestion de la dynamique ligneuse est assurée par le pâturage, ce qui limite les coûts. - L'éleveur adapte ses pratiques en fonction de l'hétérogénéité de la végétation (partie plus sèche et plus humide).
3 ^{ème}	GAEC CAILLET <i>PNR du Massif des Bauges</i> 12 vaches à viande en vente directe / viticulture. 50ha de prairies permanentes	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Grande parcelle qui représente une part importante des ressources fourragères de la ferme. Bon équilibre dans l'ensemble. Forte richesse en orchidées (7 espèces citées). - Mode d'exploitation réfléchi et intéressant pour le troupeau et le milieu. Lutte contre l'embroussaillage par une conduite fine de l'éleveur. Intervention mécanique raisonnée pour limiter les coûts.

Prix d'excellence agroécologique

Catégorie 2 : pâturage (et fauche) μ – 6 candidats		
1 ^{er}	<p>BERION Louis-David <i>Vallées de la Loue et du Lison</i> 43 bovin lait, AOP Comté et Morbier, Bio 95ha de SAU, dont 55ha en prairies permanentes</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande parcelle proche de l'exploitation, qui présente des contraintes fortes de portance et de sensibilité écologiques. - L'éleveur parvient à bien valoriser cette parcelle dans l'exploitation, pour l'élevage des génisses. L'éleveur constate un bon état corporel des animaux à la sortie du pâturage et une bonne production de la prairie sur l'année. - Flore et faune remarquable, gestion cohérente sur 14 ha qui assure la pérennité de la diversité et des ressources fourragères.
2 ^{ème}	<p>FRANTXOA MOCHO <i>Montagne du Pays Basque</i> 260 brebis laitières, 10 vaches laitières Agneaux label rouge et lait AOP Ossau Iraty 27ha de prairies permanentes, estives collectives</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle de petite taille bien valorisée tout au long de l'année, avec un pâturage des béliers l'hiver, très utile dans le système d'élevage. - La fauche au printemps produit également un foin de très bonne qualité et prépare le pâturage d'hiver pour les béliers. - Flore équilibré, présence de haies, qui améliorent la capacité d'accueil du lot de béliers en hiver.
3 ^{ème}	<p>EARL Ferme des aulnays Bassin versant Rance Aval Faluns Guinefort - territoire du Projet de PNR Rance Côte d'Emeraude 55 vaches laitières, Bio, race Jersiaise. 62ha de SAU, dont 47ha de prairies et 15ha de céréales.</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle proche de l'exploitation, sans intrants, flore très riche. - Pratiques de déprimage, fauche et de pâturage qui permet une optimisation de la quantité et de la qualité du fourrage valorisé. - La qualité agronomique de souplesse d'exploitation est utilisée pour adapter les pratiques en fonction des aléas météo.

Catégorie 3 : Fauche (et pâturage) / Plaine et Piémont / Moyen – 8 candidats		
1 ^{er}	GAEC des Tuilières <i>Vallée du Lot</i> Ovin lait, « Salakis » 370 brebis 60ha de prairies, 50% permanentes, 4ha céréales.	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle éloignée, qui contribuent à la recherche d'autonomie dans le contexte de l'exploitation. Les éleveurs font donc le choix de faucher et faire pâturer cette parcelle dont la taille (14ha) compense sa faible productivité. - Le jury a apprécié l'entente entre génération pour continuer à l'entretenir et la valoriser par un usage adapté d'autant qu'elle joue un rôle écologique important en bord de rivière (fréquentation par des loutres).
2 ^{ème}	Eve PALACIOS <i>Le Piémont Nord du Parc du Vercors</i> Ovin viande, vente directe 230 brebis, 49ha SAU, dont 25ha de prairies permanentes et 24ha de surfaces pastorales	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Les pratiques d'ouverture de cette parcelle en coteau contribuent à l'autonomie fourragère de l'exploitation, dans un contexte périurbain contraignant. - Diversité intéressante, foin destiné aux agneaux (besoins forts) et pâturage qui valorise bien la végétation. - Remise en état originale, progressive, en utilisant le pâturage au maximum, sans semi, et en lien notamment avec l'accueil de jeunes en difficulté, ce qui est d'autant plus méritoire.
3 ^{ème}	GAEC de la Bourdarié <i>Grand Albigeois</i> Bovin lait et viande, porcs, conversion Bio 50 vaches laitières et 30 vaches allaitantes 174ha SAU, 140ha PT, 10ha PP, 25ha céréales	<i>Avis jury :</i> <ul style="list-style-type: none"> - Diversité floristique utile à la production du foin, notamment pour la santé des vaches, ce qui est d'autant plus intéressant en lien avec la conversion bio : « je soigne mes vaches avec mon foin ». - Le jury a apprécié la philosophie nouvelle des éleveurs pour réorienter cette ferme qui était avant intensive vers plus de pâturage et plus de prairie, dans un contexte de territoire où leur maintien est un enjeu fort (mise en culture).

Catégorie 4 : Fauche (et pâturage) / Plaine et Piémont / Humide – 13 candidats	
1 ^{er}	<p>GAEC des jonchères <i>Prairies tourbeuses de Brière</i></p> <p>Bovin lait, Bio 50 vaches laitières à l'herbe 101ha de SAU tout en prairies humides ou en marais</p>
	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Grande parcelle de marais, inondé jusqu'en juin. Forte productivité tout en gardant une flore équilibré, ce qui lui donne une bonne souplesse d'exploitation. - Elle est fauchée puis intégrée dans le circuit de pâturage des vaches laitières en été, en cohérence avec le système de production de la ferme. - Les pratiques entretiennent un habitat naturel riche en flore et faune (Barge à queue noire, etc.). - Le jury apprécié les pratiques très volontaires portées par deux jeunes éleveurs, qui exploitent cette parcelle avec passion et intelligence. Ils expérimentent par exemple des techniques de maîtrise de la jussie, espèce invasive, en implantant des bandes de roseaux (casier) pour ne pas qu'elle s'étende...
2 ^{ème}	<p>SCEA Petit Bas Champ <i>Plaine Maritime Picarde</i></p> <p>Bovin viande à l'herbe, porcs élevés sur paille, en vente directe 40 vaches allaitantes, race Aubrac 50 ha de prairies permanentes et temporaires, céréales, marais</p> <p>Conversion depuis 3 ans vers la viande suite à des années de pratiques intensives en vaches laitières sur maïs.</p>
	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle humide productive, sans amendement, en fauche tardive et bien valorisé pour les vaches à l'entretien en hiver. - Les pratiques contribuent de façon cohérente et démonstrative aux enjeux du passage à l'herbe sur la ferme, dans un contexte périurbain contraignant. - La parcelle abrite une flore exceptionnelle et la période de fauche choisie par les éleveurs est cohérente avec la nidification des oiseaux prairiaux. - De plus le candidat témoigne d'un partenariat intéressant entre une commune, qui met à disposition le foncier et un agriculteur, qui valorise et entretient de ce fait le milieu.
3 ^{ème}	<p>EARL D'AUTRAGE <i>Prairies humides du Sundgau</i></p> <p>Production de lait de vache Bio, à l'herbe 35 vaches Montbéliardes 50ha Prairies permanentes et temporaires, 4ha de céréales</p>
	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle inondable, avec une forte production fourragère, un fourrage appétant, bien valorisée par une fauche au printemps et un pâturage en été et en automne. - Le jury a apprécié le côté volontaire de l'exploitant qui met en œuvre des pratiques réfléchies, utile à l'exploitation et respectueuses des conditions du milieu. - La parcelle et les pratique de l'éleveur assure la conservation d'un habitat naturel et d'une flore remarquable et favorise son rôle de régulation des crues.

Prix d'excellence agroécologique

Catégorie 5 : Fauche (et pâturage) / Montagne ou Haute Montagne – 15 candidats		
1 ^{er}	<p>Blanc Francis</p> <p><i>Parc naturel régional du Queyras</i></p> <p>Elevage de génisses laitières 15 génisses sur 35ha. Situé à plus de 1700m d'altitude Vente de foin.</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle à plus de 2000 mètres d'altitude, difficile, remise état il y a 20 ans. - Surface productive, sans amendement, bien valorisée grâce à l'utilisation de la motofaucheuse et à un pâturage en été. - La fauche parvient à gérer et valoriser la fétuque paniculée. L'éleveur fixe la date de fauche en fonction de l'avancement de la végétation. - Les pratiques donnent des prairies satisfaisantes autant du point de vue de l'agronomie que de l'écologie et permet par exemple aux alouettes de nicher sur la parcelle, ce qui est un bon indicateur d'équilibre.
2 ^{ème}	<p>Loïc ROSSIGNOL</p> <p><i>Plateau volcanique de l'Aubrac</i></p> <p>Bovin viande AOP Bœuf Fermier Aubrac vente directe 115 vaches, 289ha de SAU. Surfaces pastorales, prairies temporaires et naturelles, céréales</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle de 6ha, riche en biodiversité avec une bonne productivité. - La fauche fin juillet à 1300m, produit un foin de qualité pour les vaches. Un pâturage tournant pendant 2 mois permet de valoriser les regains. - Apport de composte avec le souci de prendre en compte le cours d'eau en aval, pas de chaulage, pour maintenir la récolte des narcisses. - Le jury a apprécié la volonté de l'éleveur de produire en s'appuyant sur la diversité des parcelles, pour ne pas intensifier et limiter les coûts de production.
3 ^{ème}	<p>Christelle Record</p> <p><i>Barguillère - Pays de Foix (PNR Pyrénées Ariégeoises)</i></p> <p>Bovin viande, label rouge « Veau sous la mère » Maraichage en biodynamie, Vente directe Production de 35 veaux par an, sur 51ha de prairies naturelles et 5 ha d'artificiel.</p>	<p><i>Avis jury :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Parcelle à la fois riche en flore et à forte valeur agronomique, avec un bon mélange de graminées et légumineuses diversifiées. - Pratiques qui valorisent bien la diversité pour produire et qui permet des bons résultats sur l'environnement. Par exemple la fauche fin juin à 500m d'altitude est intéressante pour la faune. - Le jury a apprécié la volonté de l'agricultrice de développer un système alternatif, dans un contexte qui la pousse vers l'intensif.

DELIBERATION DU JURY NATIONAL

Trophée Abeille d'Or - valeur mellifère

GAEC de la Bourdarié (Catégorie 3)	
<i>Grand Albigeois</i>	<i>Avis jury :</i>
Bovin lait et viande, porcs, conversion Bio	- Forte diversité de fleurs dans la parcelle et les haies, qui fournissent des ressources aux abeilles sur une longue période.
50 vaches laitières et 30 vaches allaitantes	- L'éleveur met en œuvre des pratiques nouvelles sur la parcelle qui favorisent une grande diversité biologique (flore, insectes, avifaune, gibier,...).
174ha SAU, 140ha PT, 10ha PP, 25ha céréales	